



Unité de Formation par Apprentissage

Lycée Léo Lagrange

BULLY – LES – MINES

Le métier

Placé sous l'autorité du commerçant ou du responsable du point de vente ou du rayon, le titulaire de ce CAP accueille et informe le client.

Il lui présente les caractéristiques techniques et commerciales des produits, le conseille et conclut la vente.

Il propose des services d'accompagnement et contribue à la fidélisation de la clientèle.

Il participe par ailleurs à la réception, à la préparation et à la mise en valeur des produits, et, le cas échéant, à leur expédition.

L'option produits alimentaires permet de travailler dans les commerces alimentaires de détail et chez les grossistes de produits frais ou secs.

L'employé informe les clients sur la fabrication et la composition des produits et les conseille. Après avoir éventuellement pesé, coupé ou tranché les denrées, il réalise la vente elle-même.

Il surveille l'état des réserves et des chambres froides ainsi que l'état marchand des rayons, et nettoie les équipements, le matériel et l'espace de vente.

Il procède au comptage des produits en vue de l'inventaire et des achats à effectuer.

La formation

Formation en 2 ans en alternance UFA/Entreprise.

Les enseignements sont identiques à la formation initiale sous statut scolaire mais adaptés à la pédagogie de la formation en alternance.

Enseignement général : 462 heures pour les 2 ans

Enseignement technologique et professionnel : 378 heures

Epreuves d'examens évaluées en contrôle en cours de formation (CCF).

La formation pratique en entreprise est assurée par le Maître d'apprentissage.

Les conditions d'accès à la formation

Signature d'un contrat d'apprentissage avec un employeur

Etre âgé entre 16 et 25 ans (Dérogation possible)

Etre déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche obligatoire).

Le rythme de l'alternance

**2 jours en centre de formation,
3 jours en entreprise**

Les débouchés à l'issue de la formation

Ce diplôme a pour vocation l'insertion professionnelle, il est toutefois possible de se spécialiser en 1 an avec un brevet professionnel (BP).

Il est également envisageable, mais avec un très bon dossier scolaire, d'entrer en bac professionnel.

Poursuites d'études possibles :

- Bac pro Commerce
- Bac pro Technicien conseil vente en alimentation option produits alimentaires

UFA du Lycée Léo Lagrange
Rue Victor Schoelcher – BP 109
62160 BULLY LES MINES
Contacter le Directeur Délégué
Tél. : 03.21.29.13.26
Mail : ufa.lagrange@ac-lille.fr

